

REVUE DE PRESSE

Mégalis Bretagne, Territoires Numériques Bourgogne-Franche-Comté
et Maximilien Île-de-France s'engagent dans un partenariat
stratégique et opérationnel

Conférence de Presse le 5 mai 2021 à Rennes

Mégalis, Territoires Numériques BFC et Maximilien unissent leurs efforts pour accompagner la transformation numérique des territoires

Publié le 5 mai 2021, par Lucas Boncourt pour Localtis - Ile-de-France, Bretagne



DR/ Jean-François Legaret, Président du GIP Maximilien Ile-de-France, Loïc Chesnais-Girard, Président de Mégalis Bretagne, Patrick Molinoz, Président du GIP Territoires

Maximilien en Île-de-France, Mégalis en Bretagne, Territoires numériques en Bourgogne-Franche-Comté sont deux groupements d'intérêt public (GIP) et un syndicat mixte créés à l'origine pour gérer la dématérialisation des marchés publics, les deux derniers ayant depuis largement étendu leur offre de services numériques aux collectivités. "Complémentaires avec chacune ses spécificités, nos trois structures veulent aujourd'hui capitaliser sur leur expertise", a expliqué Patrick Molinoz président de Territoires numériques BFC à l'occasion de la signature du partenariat le 5 mai 2021 à Rennes. "Si nos équipes techniques échangeaient régulièrement, nous avons souhaité aller un cran plus loin en signant une convention de coopération", a abondé Loïc Chesnais-Girard, président de Mégalis Bretagne.

Mutualiser les bénéfices du plan de relance

Ce partenariat entend aussi maximiser les bénéfices du plan de relance gouvernemental dédié à la transformation numérique des territoires, l'État ayant conditionné ses subsides à l'ampleur de la mutualisation et du nombre de personnes impactées par les projets. Les trois entités ont donc convenu de déposer des candidatures complémentaires aux appels à projets lancés par l'État. Tout service ou développement réalisé par l'une des trois entités signataires bénéficiera ainsi automatiquement aux deux autres et par voie de conséquence à leur quelques 3.500 collectivités adhérentes. Trois sujets sont abordés par la convention : la transformation numérique des collectivités, la commande publique et, enfin, la gouvernance et l'exploitation des données ouvertes.

Commande publique, open data et réseaux métier

En matière de commande publique, il s'agira par exemple d'aller un cran plus loin dans la dématérialisation du processus de commande publique. "Toute rupture dans la chaîne de dématérialisation induit une ressaisie des données. Cette ressaisie a un coût, est source d'erreur et représente potentiellement un risque", a expliqué Jean-François Legaret, président du GIP Maximilien. Le GIP francilien souhaite également travailler sur les questions de stockage, d'archivage des données et la rédaction de clauses types pour intégrer de nouvelles exigences environnementales aux marchés. Du côté de la Bretagne, on souhaite accélérer sur l'open data, en permettant aux collectivités d'automatiser la publication des données de marchés, des délibérations et des budgets. Enfin, BFC Territoires numériques veut déployer plus largement "Focus Marchés", un outil générant automatiquement des tableaux de bord à partir des données essentielles des marchés publics. Le GIP bourguignon souhaite enfin développer des clubs utilisateur via un réseau social fermé, spécialisé par métier (secrétaires de mairie, archivistes, acheteurs etc.).



Mégalis, Territoires Numériques et Maximilien : « Un pour tous et tous pour un ! » (1ère partie)

JEUDI 06 MAI 2021 - 17:23 | VALENTIN GOETHALS

#e-administration

#plateforme numérique

Les 3 mousquetaires de la transformation numérique des collectivités territoriales ont signé hier un partenariat unique en son genre. Structures de référence dans leur région respective, Mégalis Bretagne, Territoires Numériques BFC et Maximilien espèrent ainsi, selon les termes du Président de la Région Bretagne Loïg Chesnais-Girard « apprendre 3 fois plus vite ». En effet, si ces trois structures sont implantées dans des territoires aux caractéristiques somme toute très hétéroclites, elles ont, de par leur expérience respective et leur savoir-faire, beaucoup à s'apporter.

Capitaliser sur les meilleures pratiques

En octobre dernier, Paroles d'Elus faisait l'écho d'un **partenariat** aussi novateur que stratégique entre le **GIP Maximilien** et Territoires Numériques Bourgogne-Franche-Comté. Il s'agissait alors pour les élus; » d'initier à la fois un mouvement de collaboration mais aussi de formaliser concrètement des actions communes ». D'un point de vue opérationnel celui-ci devait permettre concrètement, d'optimiser la dépense publique et de capitaliser sur les meilleures pratiques des deux Groupements d'intérêt Public.

Un accord gagnant pour leurs 4370 membres

Force est de constater que la dynamique de ce partenariat porte déjà des fruits puisqu'un nouveau membre vient de rejoindre les deux GIP.... Ce mercredi 5 mai, une nouvelle étape historique a en effet scellé l'arrivée de Mégalis Bretagne. Ensemble, ces trois structures représentent près de 4 370 entités.

Opérateurs pionniers

Ces trois structures font figure de référence. En effet, Mégalis Bretagne, Territoires Numériques Bourgogne-Franche-Comté et Maximilien Île-de-France font partie des opérateurs pionniers en France. A ce titre, ils ont mis en place des plateformes de services publics du numérique, mutualisées à l'échelle régionale.

Conférence commune et signature

Dans une conférence de presse commune donnée en visio depuis Rennes, les trois présidents Loïg Chesnais-Girard, Patrick Molinoz et Jean-François Legaret ont détaillé les enjeux de ce partenariat ; « A nous trois, nous voulons être à la pointe de l'innovation ».



Pourquoi un partenariat ?

Ce partenariat n'a pas été imaginé ex nihilo. Bien au contraire, les trois structures se connaissent déjà bien. En effet, comme l'a rappelé hier Jean-François Legaret, Président du GIP Maximilien : « nos trois structures travaillent ensemble de manière informelle depuis longtemps (...) Nous avons des outils qui se ressemblent beaucoup, nous utilisons d'ailleurs les mêmes éditeurs pour beaucoup de nos produits. Nous avons, pour ainsi dire, grandi ensemble et nos équipes ont lié des échanges fréquents ces dernières années. Cette convention va nous permettre d'aller plus loin ».

Un message à faire passer

Cet avis est partagé par Patrick Molinoz qui y voit autant « un aboutissement qu'un point de départ » permettant « d'élargir le spectre ». Mais plus encore, ces trois opérateurs de service public du numérique de premier ordre « ont un message à faire passer ». Et de poursuivre ; « Nos 3 structures sont sans doute les 3 structures de mutualisation des outils numériques les plus importantes de France, chacun avec des spécificités (...) notre message, c'est celui d'une alliance des territoires en matière du numérique ».

Des territoires hétéroclites

Sur le papier, beaucoup d'aspects séparent ces trois Régions. L'une, la Bourgogne Franche-Comté avoisine les 50.000 km² et est connue pour être le territoire le plus rural de France avec près de 55% de sa population vivant en dehors des villes. On y comptabilise pas moins de 3.831 communes. A l'inverse, l'Ile-de-France est la 1ère région économique française et l'une des premières au niveau européen. 12,1 millions d'habitants vivent dans un territoire d'à peine 12.012 km². Enfin la Bretagne et ses 27.208 km² ont la particularité de connaître une croissance démographique record. Avec 25.000 nouveaux habitants chaque année, c'est l'une des régions les plus dynamiques.

Des spécialistes dans leur domaine

Ces différentes caractéristiques ont sans aucun doute joué sur l'émergence de spécificités propres à chacune des 3 entités. Ainsi, la spécialité du GIP Maximilien est sans conteste la dématérialisation du marché public. Celle de **Territoires Numérique BFC** est plutôt d'apporter de l'intelligence numérique à des collectivités qui n'en ont pas. En effet, comme l'a rappelé Patrick Molinoz ; « quand on a 3500 habitants, et bien, on n'a pas d'agent en charge du numérique et on a besoin d'être accompagné ». Mégalis Bretagne a enfin la particularité de réunir, grâce à sa mission dans le déploiement de la Fibre, de réunir l'ensemble de 1.208 communes par l'intermédiaire des 59 EPCI.

Un partenariat, des objectifs et des moyens

Ce partenariat affiche par ailleurs très clairement des objectifs à atteindre et des moyens pour y parvenir. Parmi ces derniers, les structures prévoient chaque année 3 comités de pilotage ainsi que différents ateliers et échanges entre leurs équipes techniques. Par ailleurs, cette convention doit déboucher dans les prochains mois sur le déploiement d'un espace de projets collaboratif en ligne. Ce nouvel outil devrait permettre dans un second temps de faciliter le cofinancement de développements.

« Ne pas développer 3 fois le même outil »

Aussi, comme a pu le souligner Loïc Chesnais-Girard : « la mise à disposition des données est un vrai sujet (...) qui va nous permettre d'échanger notre courbe d'expérience et d'aller 3 fois plus vite (...) A chaque fois qu'un nouveau projet doit être développé, nous allons renforcer les liens entre les services afin de ne pas développer 3 fois le même outil ».

Une signature en lien aussi avec France Relance

Une autre dimension est à prendre en compte. En effet, les trois structures vont bénéficier à très courts termes de financements supplémentaires dans le cadre du Plan France Relance pour développer de nouveaux outils et solutions. Le GIP Maximilien doit par exemple atteindre une « dématérialisation globale de la chaîne d'achat en veillant à ce qu'il y ait une interopérabilité entre les outils de sa plateforme ».

Un effet levier ?

De son côté, le GIP Territoires numériques est quant à lui candidat à l'incubateur des territoires pour industrialiser « Focus Marchés ». Enfin, le Syndicat Mixte Mégalis Bretagne va s'attaquer à un « grand projet de mise à niveau des collectivités pour la publication de leurs données en open data ». Ce partenariat va donc très concrètement permettre de multiplier l'impact des investissements orientés vers chacune des trois structures.



VIVRE EN CÔTE-D'OR

En ligne : https://www.echodescommunes.fr/actualite_3826_megalys-bretagne-territoires-numeriques-bourgogne-franche-comte-et-maximilien-ile-de-france-s-engagent-dans-un-partenariat-strategique-et-operationnel.html

06 mai 2021

Loïg Chesnais-Girard, Président de Mégalis Bretagne, Patrick Molinoz, Président du GIP Territoires Numériques Bourgogne Franche-Comté et Jean-François Legaret, Président du GIP Maximilien Ile-de-France ont signé une convention de coopération entre leurs trois entités. Mégalis Bretagne, Territoires Numériques Bourgogne-Franche-Comté et Maximilien Île-de-France font partie des opérateurs pionniers en France qui ont mis en place des plateformes de services publics du numérique, mutualisées à l'échelle régionale.

Ils proposent diverses applications et services d'accompagnement aux projets numériques de leurs adhérents dans un but commun : faire de l'administration numérique une réalité concrète, performante et accessible pour toutes les collectivités, y compris les plus petites.

A travers ce partenariat, ces trois structures représentant près de 4 370 entités, proposent de coordonner et mutualiser leurs phases de développements et études sur les services numériques communs de leur plateforme, pour en réduire les coûts d'investissement et de maintenance.

Ce partenariat vise également à partager ou co-développer leur expertise sur des projets communs d'ingénierie dans les domaines, entre autres : de la transformation numérique des collectivités, de la commande publique, de la gouvernance et exploitation des données ouvertes.



Pour Mégalis Bretagne, le passage à l'échelle de l'opendata des collectivités, avec la mise en place de mécanismes d'automatisation et de publication des données de marchés, des délibérations et des budgets

Pour Territoires Numériques Bourgogne-France-Comté, la candidature à l'incubateur des territoires pour industrialiser et déployer plus largement l'expérimentation « Focus Marchés », un site web avec des tableaux de bord automatiques pour les acheteurs et fournisseurs à partir des données essentielles des marchés publics, et la candidature au guichet territorial de la préfecture de Région pour développer des clubs utilisateurs via un réseau social fermé et spécialisé par métier (secrétaires de mairie, archivistes, acheteurs etc.)

Pour Maximilien Île-de-France, organiser la transmission d'informations et d'échanges entre la collectivité et ses partenaires en connectant l'orchestrateur de flux PASTELL au profil acheteur, ce qui permet de mettre en œuvre un projet global de dématérialisation partagée, en reliant entre elles les applications marchés publics et le bouquet des services numériques proposé.

A propos de Mégalis Bretagne



Le Syndicat mixte Mégalis Bretagne, créé en 1999, est une structure de coopération territoriale regroupant la Région Bretagne, les 4 Départements et 59 EPCI bretons représentant 1249 communes.

Il a, entre autres, pour mission de favoriser le développement de l'administration électronique en proposant une offre de services numériques mutualisés et de

fournitures annexes associées.

Le Syndicat mixte a ainsi pour mission, en lieu et place de ses membres, de :

- Mettre à la disposition des organismes éligibles un bouquet de services numériques mutualisé ;
- Assister et accompagner les organismes éligibles à la mise en œuvre et à l'utilisation du bouquet de services et, plus largement, au développement des usages du numérique ;
- Animer les communautés métiers des collectivités utilisatrices des services.



Le GIP Maximilien est un Service public mutualisé initié en matière d'e-administration. Il a pour mission d'accompagner les entités publiques à répondre à leurs obligations réglementaires concernant les marchés publics :

réponse dématérialisée obligatoire, signature électronique et ouverture des données essentielles de marchés et à proposer des services numériques basés sur l'interopérabilité, la sécurité et l'innovation. Reconnu comme un acteur clef de l'achat public et de l'administration numérique, le GIP Maximilien fédère aujourd'hui près de 370 acheteurs publics, de toutes tailles (région Ile de France, départements, communes, EPCI, des syndicats, centrales d'achat, associations etc.) et de natures juridiques très différentes (Collectivités, Bailleurs, Etablissements de santé, SEM, GIP, ...). En 2020, 11 milliards de contrats ont été signés entre les acheteurs franciliens et les entreprises.

A propos du GIP Territoires Numériques Bourgogne Franche-Comté



Le GIP TerNum BFC apporte la garantie de la neutralité d'un service public dans l'univers complexe de la numérisation des échanges, que tous les acteurs, et singulièrement les plus petits, n'ont pas les moyens de maîtriser, faute d'ingénierie le plus souvent. Il apporte à ses adhérents (1800 au 1/1/2021) des solutions

quotidiennes d'usages numériques. Le GIP TerNum BFC s'adresse non seulement aux organismes publics, et tout particulièrement aux communes et EPCI, mais aussi aux entreprises concernées par la transition numérique (marchés publics). En créant dès 2005 la première plate-forme régionale dématérialisée des marchés publics, Le GIP TerNum BFC a montré le chemin de substantielles économies et de professionnalisation de l'achat public. Elle est aujourd'hui la plateforme de référence plébiscitée par les branches et organisations professionnelles en région BFC.

LES PLATEFORMES NUMÉRIQUES TERRITORIALES VEULENT PARTAGER LEUR INTELLIGENCE

🕒 10 mai 2021 | Jean-Marc Binot 💬 0

Mégalis Bretagne, Territoires Numériques Bourgogne-Franche-Comté et le francilien Maximilien viennent de signer un partenariat stratégique et opérationnel. Les trois plateformes veulent coordonner leurs développements et partager leurs expertises. Plusieurs chantiers en cours concernent la commande publique.



Les présidents des trois principales plateformes numériques territoriales (Mégalis Bretagne, Territoires numériques Bourgogne Franche-Comté et Maximilien) ont signé le 5 mai à Rennes une convention de coopération. Le partenariat vise à coordonner et à mutualiser, à chaque fois que les entités l'estimeront souhaitable, les phases de développements et études sur les services numériques communs de leur plateforme pour en réduire les coûts de procédure achat, d'investissement et de maintenance des applicatifs.

Il s'agit aussi de partager ou de co-développer les expertises sur des projets communs d'ingénierie dans les domaines de la transformation numérique des collectivités, de l'exploitation des données ouvertes et de la commande publique.

TROIS CHANTIERS LIÉS AUX MARCHÉS PUBLICS

Dans le cadre du plan France Relance pour la Transformation numérique des collectivités territoriales, les trois entités ont convenu de déposer des candidatures complémentaires aux appels à projets lancés par l'Etat. L'ensemble des travaux qui sera réalisé par une entité bénéficiera automatiquement aux deux autres, et donc à leurs adhérents.

Mégalis Bretagne travaille ainsi sur des mécanismes d'automatisation et de publication des données de marchés, des délibérations et des budgets, Territoires Numériques Bourgogne-France-Comté à l'industrialisation de son service « Focus Marchés », outil d'analyse des données essentielles des marchés pour les acheteurs et fournisseurs, et Maximilien à l'amélioration de la dématérialisation globale de la chaîne d'achat de A à Z, du sourcing jusqu'à la facturation, notamment pour éviter les saisies superfétatoires de données déjà renseignées.

Mégalis rejoint Territoires numériques et Maximilien dans une alliance au service de la transformation numérique des territoires

Publié le 10/05/2021 • Par [Alexandra Caccivio](#) • dans : [France](#)



Konstantin Postumitenko/Adobestock

Les groupements d'intérêt public Territoires numériques Bourgogne-Franche-Comté et Maximilien Ile-de-France ont signé, le 5 mai, une convention de partenariat avec Mégalis Bretagne. Les trois partenaires, qui représentent près de 4 370 collectivités, souhaitent ainsi mutualiser leurs investissements et peser dans les choix de l'Etat pour accompagner la transformation numérique des territoires.

Extraits

En octobre dernier, les [GIP Territoires numériques Bourgogne – Franche-Comté et Maximilien Ile-de-France](#) constituaient une première alliance, qu'ils annonçaient vouloir étendre à d'autres acteurs de l'e-administration. C'est chose faite.

Le 5 mai 2021, Loïc Chesnais-Girard, président du syndicat mixte Mégalis Bretagne, a signé une convention de coopération avec Patrick Molinoz (président de TerrNum) et Jean-François Legaret (président de Maximilien).

Le partenariat élargi permettra aux structures de partager leur expertise sur des sujets pointus comme l'exploitations de données. « Nous n'avons pas les mêmes problématiques » et, partant, « nous avons développé des expertises très complémentaires », souligne Patrick Molinoz.

L'alliance permet de « peser face aux éditeurs de solutions logicielles et face à l'Etat », souligne également Patrick Molinoz. Elle permet d'avoir « de l'influence sur les grandes évolutions numériques – sachant que nous ne sommes qu'aux balbutiements de la transformation numérique des territoires ».

Achats publics : Trois régions unies pour des marchés publics 100 % dématérialisés

Extraits de l'article paru le 10 mai 2021

Les plateformes numériques de marchés publics respectives de Bourgogne Franche Comté, Bretagne, et Île de France s'unissent par une convention de mutualisation de leurs coûts et développements futurs.

Par cette convention signée le 5 mai à Rennes, la Bretagne rejoint Maximilien et TerNum BFC déjà signataires d'une première convention. Elle prévoit à la fois la mutualisation des dépenses de développement et de maintenance des plateformes de dématérialisation des marchés et ambitionne de co-développer de nouvelles fonctionnalités. Elle ne prévoit pas seulement des échanges systématiques sur les développements à venir, mais envisage également « la possibilité de mettre en commun des ressources humaines ».

Des éditeurs en commun

Au-delà de leurs différences, elles ont en commun plusieurs éditeurs, à commencer par le créateur et hébergeur de leurs plateformes, Worldline (voir [la Lettre des Achats n°285](#)). « Nous utilisons les mêmes éditeurs pour beaucoup de nos produits et nous avons grandi ensemble », confirme le président de Maximilien, Jean-François Legaret. Tous trois entendent travailler avec ces éditeurs à atteindre 100 % de dématérialisation des achats publics. « Aujourd'hui ce n'est pas possible parce que, pour des raisons de lourdeur de nos outils, nous sommes obligés de faire des nouvelles saisies en cours de route », regrette-t-il, affichant l'ambition de « développer des connecteurs complémentaires » pour permettre « une seule saisie, du sourcing jusqu'à la réception des premières factures sur Chorus. »

Extrait (article paru le 26 avril 2021)

NUMÉRIQUE

SIGNATURE D'UN PARTENARIAT ENTRE TROIS OPÉRATEURS DE LA TRANSITION NUMÉRIQUE DES ADMINISTRATIONS.

Mégalis Bretagne, Territoires
Numériques Bourgogne
Franche-Comté et Maximilien Île-

numérique une réalité concrète, per-
formante et accessible pour toutes
les collectivités, y compris les plus

nariat entre leurs trois entités. Ces
trois structures représentent près de
4.370 entités. Ce partenariat a pour

Extrait (article paru le 22 avril 2021)

Mégalis Bretagne

Le syndicat mixte annonce la signature d'un partenariat avec | vices publics du numérique, mutuali- | solutions proposées aux collectivités,
sés à l'échelle régionale. Ce partena- | entreprises et citoyens qui bénéfi-